





Au moins 3 C.A. par an

- 2 consacrés aux questions financières :
 - le budget
 - le compte financier







Compétences du C.A. (droit de regard et d'action)



Délégation du C.A. à la C.P. possible

(sauf budget et compte financier).







BUDGET

Fin nov – début déc

Subvention fixée par la collectivité avant le 1er novembre.

Vote dans un délai de 30 jours suivant la notification.

... avant le 01 déc pour être exécutoire au 1^{er} janvier.

COMPTE FINANCIER

Avril au plus tard

Dans les 4 mois qui suivent la fin de l'exercice budgétaire (année civile).







Le chef d'établissement :

- est ordonnateur des recettes et dépenses.
- exécute les délibérations du C.A. et notamment le budget adopté par le conseil.







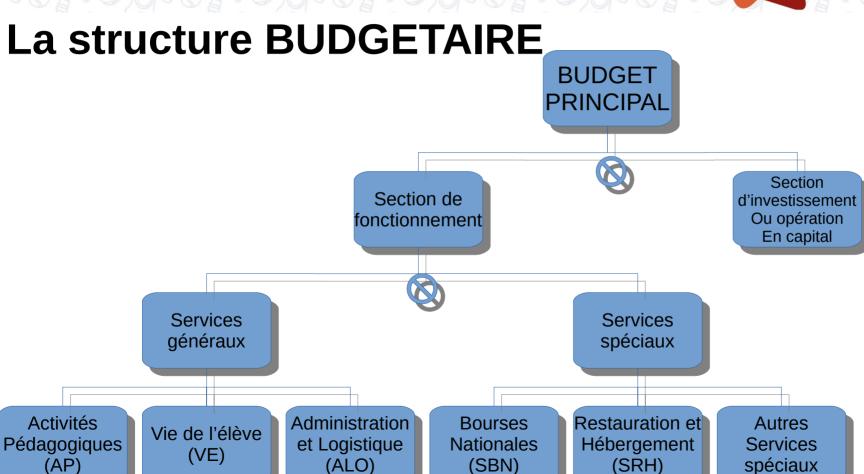
LE BUDGET

- Prévisionnel.
- Autorisation de dépenses et recettes.
- Présenté en équilibre.
- Sincérité (ensemble des dépenses et recettes).
- Prise en compte du projet d'établissement, du contrat d'objectifs, ...









BUDGETS
ANNEXES
(GRETA, CFA, ...)



SNEP-FSU Lyon



Nomenclature du BUDGET : Les activités

<u>- codes 0 :</u> à l'initiative de l'E.P.L.E.

<u>- codes 1 :</u> imposés par l'autorité académique.

<u>- codes 2 :</u> créés par la collectivité territoriale.

DOMAINE	ACTIVITE	ACTIVITES PEDAGOGIQUES	2015	2016
ENSEMBLE	OFDRUNI	UNIS CITE (repas) Prélevement sur FDR	400,00 €	500,00 €
	13COR	Carnets de correspondance	2 500,00 €	
	13MS	Manuels scolaires	6 000,00 €	8 000,00 €
	13TICE	Technologie de l'information et de la communication	1 500,00 €	1 500,00 €
CULTURE	0CDI	Abonnements, ouvrages, documentaion	1 870,00 €	1 870,00 €
	13ADPATEL	Atelier scientifique	500,00€	370,28 €
HUMANISTE	13ADPAPAC	Classe APAC	500,00 €	1 055,00 €
	13PRODIVERS	projets divers		1 340,80 €
	13ADPCONTE	Projet conte	700,00 €	
	2PROCD42	Prjets design, Faire parler les pierres, Modèle Repu		700,00 €
	2CONTE	Projets contes et conteurs	400,00€	108,48 €
OUVERTURE	0ECHAN.FA	Echange Franco allemand	5 410,00 €	3 650,00 €
CULTURELLE	0ANGLET	Voyage en Angleterre	18 179,00 €	
	OITALIE	Voyage en Angleterre	15 141,00 €	23 220,00 €
Voyages	0ESPAGNE	Voyage en Espagne	12 912,00 €	13 750,00 €
Sorties	0PARIS	Voyage à Paris	5 110,23 €	
pédagogiques	0GALLO	Musée galloromain Saint Romain en Gall	730,00 €	730,00 €
	2CINE	Collège au cinéma	600,00€	900,00 €
	0PATRIMOINE	Musée du patrimoine et de la mesure - saint Etienne	277,80 €	280,00 €
	2SITEMA	Site majeurs du département	300,00€	300,00 €
	0TURIN	Sortie à Turin	2 485,00 €	2 500,00 €
	0FOURVI	Musée de Fourvière - Lyon	341,00 €	350,00 €
	OTHEATRE	Théâtre en Anglais-Lyon		867,00 €
	0FDRSORTIES	Financement acompagnateurs et sortiePFDR	5 000,00€	2 500,00 (
	0ACCOMPAG	Part des accompagnateurs voyage Italie		1 500,00 €
REPROGRAPHIE	0CARTOU	Cartouches d'encre imprimantes	400,00€	400,00 €
	0COPIES	Contrat de maintenance photocopieurs pédagogiques	2 127,00 €	2 127,00 €
	0LOCAT	Location photocopieurs pédagogiques	3 750,00 €	3 750,00
	OPAPIER	Ramettes de papier A3 et A4	1 950,00 €	1 950,00 €
	13REP	Droit de reprographie CFC	1 200,00 €	1 200,00







BUDGET:

Les activités sont créées à l'initiative du C.A. Donc 1 activité / discipline

Et en E.P.S.







BUDGET : place de l'E.P.S.

Service Général «Activités Pédagogiques»

Domaine «A.P.S.A»

des «Activités» pour l'enseignement obligatoire et optionnel de l'E.P.S.

Matériel pédagogique du quotidien: (code proposé: 0EPS)

Location piscine (code proposé: ONATAT)

Location autres installations (code proposé: 0INSTAL)

Location cars (code proposé: OTRANSP)

Stage sportif (code proposé: 0STAGE)

Abonnement logiciels / revues EPS / Achat livres EPS (code proposé:0ABNT)

. . .







Le vote du BUDGET

- Rappel :
 - ° de nombreux ajustements auront lieu pendant l'année (N+1).
- ° l'examen du compte financier (année N+2) permettra de constater et valider le « budget définitif ».
- Approbation ou non du projet de budget.
- Vote CONTRE. L'établissement peut et doit fonctionner. Seules les opérations d'investissement peuvent-être bloquées.







Le vote du BUDGET (suite)

- Le budget est-il conforme au projet d'établissement ?
- Le projet de la répartition du budget est-il compréhensible ?
- Le projet de répartition proposée semble-t-il :
 - ° Correspondre aux besoins de l'établissement ?
 - ° Aux objectifs à atteindre ?
 - ° Aux résultats à obtenir ?
 - ° Sincère?







FONDS DE ROULEMENT

- Avoir un minimum pour les imprévues.
- Pas de réglementation mais conseillé (de 1 à 3 mois).
- Le Conseil Régional a appliqué une décote en fonction du montant du FR.

NE PAS HESITER à solliciter un prélèvement (notamment si > à 2-3 mois).







D.B.M.

Décisions Budgétaires Modificatives

Le C.A. dispose d'une compétente exclusive en matière financière. Il autorise, par sa délibération, le chef d'établissement à exécuter le budget qui lui a été soumis.

- Ajustement du budget.







L'exécution du BUDGET

- En qualité d'organe exécutif, le chef d'établissement exécute le budget adopté par le C.A. Il rend compte de sa gestion au travers du rapport sur le fonctionnement pédagogique et les conditions de fonctionnement matériel de l'établissement.
- L'adjoint(e) gestionnaire tient la comptabilité budgétaire.
- L'agent comptable contrôle et tient la comptabilité générale.







COMPTE FINANCIER

- Réalisation du budget (N-1).
- L'agent comptable a pu faire des modifications au budget voté.
 - ° Déplacement de crédits d'un compte à un autre.
 - ° ... d'un service à l'autre

Il en rend compte au CA suivant et dans le compte financier.







COMPTE FINANCIER Voter contre ?

- Absence d'informations et/ou de documents.
- Manque de clarté.
- Absence d'accord ou d'information du C.A.

Le vote contre doit être motivé.